

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 29 juillet 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 23 et 24 juillet 2020

2020 R26 Désignation des représentants de la Ville de Paris au sein du Conseil départemental de l'accès au droit de Paris

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, et ses additifs, en date du 17 juillet 2020,

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Sont désignés pour représenter la Ville de Paris au sein du Conseil départemental de l'accès au droit de Paris (Conseil d'Administration et Assemblées Générales) :

- Emmanuelle RIVIER
- Jean-Luc ROMERO-MICHEL

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO